

pas en Galilée. Comme c'est autre chose dans la bouche d'un Anglois de Londres, de dire en *Savoie*; autre chose, dans la *Savoie*. Quand on dit en *Savoie*, on entend le Duché de ce nom. Quand on dit dans la *Savoie*, on entend un enclos privilégié à Londres, où étoit anciennement un Palais, bâti dans le milieu du 13^e siècle, par Pierre Comte de Savoie & de Richemont, avec Eglise & Chapelle. Ainsi étoit la partie du Mont des Oliviers, nommée *la Galilée*, un lieu privilégié, tenant son nom des Galiléens qui l'occupaient.

Il étoit très-naturel que le Sauveur ordonnât premièrement à ses Apôtres d'aller prêcher à tous les Peuples, & de leur accorder la rémission de leurs pechez passez, en leur conferant le Baptême, suivant la forme qu'il en établiroit. C'est ce que Saint Matthieu rapporte que Jesus Christ a fait à sa première Apparition. Qu'il y joignit ensuite le pouvoir de remettre les pechez, même comme commis après le Baptême: c'est ce que Saint Jean n'a pas voulu omettre. Un ordre si naturel des Sacremens, est renversé par tous ceux qui ont fait des Concorde des Evangiles, faute de bien entendre ce qu'est ici la Galilée: car prenant ce mot pour la Province, la première Apparition n'y ayant été faite que proche la Mer de Tibériade, comme Saint Jean le remarque au Chapitre XXI. c'est-à-dire, à dix-huit ou vingt lieues de Jerusalem; on a été obligé de renvoyer l'Institution du Baptême, faite en Galilée, selon Saint Matthieu, long-tems après le pouvoir donné par Jesus Christ, d'absoudre les Fideles de leurs pechez: pouvoir donné dès le premier jour. On a été obligé de placer cet article de Saint Jean avant celui de Saint Matthieu; & de differer ce que celui-ci dit du Baptême jusqu'à la huitième Apparition.